



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

France Télécom

Question écrite n° 95064

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur le cas d'une commune où les poteaux des lignes électriques sont également utilisés par France Télécom pour les lignes téléphoniques. Lorsque, en liaison avec EDF, la commune procède à l'enfouissement du réseau électrique, elle souhaiterait savoir s'il est possible à la commune d'obtenir de la part de France Télécom une participation au coût des travaux compte tenu de ce que les lignes téléphoniques sont alors également enfouies.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95064

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mai 2006, page 5325